

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.088

L'An Deux Mille Trois, le 2 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

25 AOUT 2003

25 AOUT 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, M. BOURGEOIS, Adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes CROUE, DACOSTA-TERRIEN, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle LABEYRIE, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, M. RAYMOND, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT
M. CHABANEAU représenté par Mme MONTRON
M. DENIS représenté par Mme DURAND
Mme COURTIN représentée par Mme DACOSTA-TERRIEN
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Mme JOLY représentée par M. MERLE
M. POTENNEC représenté par M. CAU
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER
Melle TURPIN représentée par M. HUGENDBLER

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 33

Melle LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : CASINO DE ROYAN-PONTAILLAC : AUTORISATION DE JEUX

VOTE : 1 ABSTENTION
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Selon l'arrêté ministériel en date du 28 janvier 1999, le Casino de ROYAN-PONTAILLAC bénéficie d'une autorisation de jeux de hasard jusqu'au 31 décembre 2003 pour :

- BOULE
- BLACK-JACK - Nombre de tables : 6
- ROULETTE ANGLAISE - Nombre de tables : 6
- STUD POKER DE CASINO - Nombre de tables : 2
- MACHINES A SOUS - Nombre d'appareils : 175

Conformément à la réglementation sur les jeux de hasard, le Casino de ROYAN-PONTAILLAC a établi une demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter les jeux du 1er janvier 2004 au 31 mai 2004 pour :

- BOULE 3 tables
- ROULETTE ANGLAISE 6 tables
- BLACK-JACK 6 tables
- STUD-POKER 2 tables
- MACHINES A SOUS 175 machines

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la Loi du 15 juin 1907 modifiée
- VU le Décret n° 59-1489 du 22 décembre 1959 modifié
- VU l'arrêté interministériel du 23 décembre 1959 modifié portant réglementation des jeux dans les Casinos,
- VU la demande présentée par le Casino de ROYAN-PONTAILLAC, en date du 28 juillet 2003,
- VU la lettre de Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT en date du 5 août 2003,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard et des machines à sous présentée par la Société Nouvelle du Casino de ROYAN-PONTAILLAC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 septembre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS